Les subsides

Aujourd'hui encore, des représentants de l'industrie de la pomme de terre de l'Île-du-Prince-Édouard se sont entretenus avec le ministre de l'Agriculture (M. Wise). Encore une fois, le gouvernement se préoccupe de cette province et il lui offrira les mesures d'aide qui s'imposent dans un proche avenir. L'opposition se trompe. Le gouvernement n'a pas abandonné la région de l'Atlantique, mais au contraire, il a fait peut-être plus en un an que le gouvernement fédéral en dix ans.

Si le député de Cape Breton-Richmond-Est réfléchissait un instant à sa motion, il la retirerait sans doute, comprenant qu'il a fait une grave erreur. S'il ne la retire pas, il acceptera peut-être de la modifier en vue de reprocher non pas au gouvernement actuel, mais à son prédécesseur, d'avoir abandonné la région de l'Atlantique.

M. Brian Tobin (Humber-Port-au-Port-Sainte-Barbe): Monsieur le Président, c'est la deuxième fois aujourd'hui que le député de Cardigan (M. Binns), cherchant désespérément un exemple de programmes concrets mis en œuvre par son gouvernement, doit se reporter à l'époque du gouvernement libéral. En ce qui concerne Terre-Neuve, il a énuméré six projets, tous mis en œuvre par le gouvernement précédent.

Quant à l'Île-du-Prince-Édouard, il a parlé du collège vétérinaire, de l'aéroport de Charlottetown, du déplacement du ministère des Affaires des anciens combattants, du dragage du port de Summerside et de la base des Forces armées à Summerside. Tous ces projets ont été mis en œuvre sur les instances de mon collègue et voisin de pupitre, le député d'Egmont (M. Henderson).

Les députés d'en face pourraient en tirer une leçon. En tant que député ministériel et partisan du gouvernement, il est toujours intervenu lorsque celui-ci proposait une politique qui ne servait pas les intérêts supérieurs de ses électeurs. Les députés de l'arrière-ban d'en face, notamment ceux de la région de l'Atlantique que nous n'avons pas entendus, seraient peut-être étonnés d'apprendre que des députés comme celui d'Egmont avaient compris qu'en toute loyauté, il était responsable de l'essor de notre pays, mais qu'il devait se faire le porte-parole de ses électeurs. Il le faisait même s'il était en désaccord avec le gouvernement à l'époque. Voilà pourquoi nous avons une série de projets dynamiques et positifs qui ont contribué de façon appréciable à favoriser le développement de l'Île-du-Prince-Édouard. J'ajouterais avec une certaine modestie qu'il en est de même de Terre-Neuve.

La motion à l'étude est ainsi conçue:

> Que la Chambre blâme le gouvernement d'avoir abandonné la population de la région de l'Atlantique en prouvant qu'il n'avait pas la volonté politique de fournir des emplois et d'autres possibilités économiques à la population de la région.

Depuis que le ministre des Finances (M. Wilson) a présenté à la Chambre son exposé économique ou mini-budget de novembre 1984, la politique canadienne est orientée vers le principe du paiement par l'usager. Ce principe préconise pour la première fois depuis des décennies que nous ne sommes plus disposés à assumer les frais pour nous assurer que tous les Canadiens, où qu'ils habitent, quelle que soit leur situation financière, jouissent de certains droits et services fondamentaux accordés par le gouvernement fédéral. Selon la politique énoncée par le gouvernement progressiste conservateur sous la direction du premier ministre (M. Mulroney), le prix de l'égalité fondamentale pour tous les Canadiens où qu'ils vivent au Canada, est tout à coup devenu trop élevé.

● (1740)

Nous avons un gouvernement qui va s'en prendre avec les paiements de transfert non pas aux articles de luxe, non pas aux routes à quatre voies, non pas au développement du tourisme, mais à l'enseignement et à la santé. Nous prévenons les gens qui vivent dans les provinces les plus pauvres du Canada que ce n'est plus la peine qu'ils espèrent progresser dans ces deux domaines primordiaux et fondamentaux vers un statut d'égalité avec les gens qui vivent dans les régions les plus riches de notre pays, bien au contraire. «Si vous vivez dans une zone défavorisée, à fort chômage, une zone relativement peu riche, attendez-vous à voir les services se dégrader et régresser. Qu'ils aillent voir du côté de leurs pères et de leurs grands-pères, de leurs mères et de leurs grands-mères, voir comment c'était il y a 30 ans, parce que cette politique du gouvernement, c'est le retour au passé».

En 1976, un député est intervenu à la Chambre pour s'inquiéter du recul de l'engagement du gouvernement libéral de l'époque à promouvoir le développement régional. Voici ce qu'il disait:

> Je ne comprends pas comment un gouvernement peut compriser des dépenses dans une région du pays qui a déjà un taux de chômage de 13.9 p. 100. En fait, c'est une politique parfaitement cruelle et inhumaine d'appliquer une politique de compression dans tout le pays sans discrimination, comme si toutes les conditions régionales étaient les mêmes. Cette politique de compression peut s'appliquer aux provinces comme l'Ontario, l'Alberta ou, peut-être, la Saskatchewan, qui ne souffrent pas d'un taux de chômage très élevé, mais il ne convient pas de l'appliquer aveuglément à Terre-Neuve, où sévit un taux de chômage de près de 14 p. 100

Voilà ce que disait en 1976 le député de Saint-Jean-Ouest (M. Crosbie), l'ancien ministre des Finances devenu maintenant ministre de la Justice. Il parlait de Terre-Neuve, qui avait un taux de chômage de 14 p. 100, et il disait que cette province ne pouvait pas supporter une politique de restriction.

Ce taux de chômage est maintenant passé de 14 à 20 p. 100. Le flot de harangues du député de Saint-Jean-Ouest contre les coupures et les restrictions du gouvernement quand il était dans l'opposition et que le chômage était de 14 p. 100 en 1976 est maintenant devenu un petit filet de voix, un pathétique petit filet de voix d'approbation des coupures et des restrictions à un moment où ma province connaît, neuf ans après, un taux de chômage de 20 p. 100, et où le chômage ne cesse d'augmenter depuis que le gouvernement est arrivé au pouvoir il y a 14 mois.

Que fait le gouvernement? Il brandit un scalpel de chirurgien. Il tranche. Il a tranché dans la graisse et dans le muscle. Il est arrivé à l'os, et il s'attaque à la moëlle, monsieur le Président. Où allons-nous? A Terre-Neuve, nous parlons de moëlle. Voulons-nous dire par là que les Terre-Neuviens ne peuvent plus se permettre d'avoir deux voitures? Est-ce là ce que nous voulons dire? Non, monsieur le Président. Ce n'est pas ce que nous voulons dire. Cela, ce n'est pas de la moëlle, mais du gras. Voulons-nous dire que les Terre-Neuviens doivent désormais se contenter d'acheter une obligation d'épargne du Canada au lieu de trois? Ils n'ont plus les moyens d'en acheter du tout, mais cela n'est pas non plus de la moëlle, mais encore du gras, du surplus. C'est quelque chose à laquelle on ne fait plus que rêver, ces temps-ci, à Terre-Neuve.